

RECIT DE L'EXPEDITION



Les photos choisies pour illustrer ce récit sont du Sud de la Tunisie mais ne concernent pas les sites mentionnés ci-dessous.

Pour mieux comprendre la qualité du travail de formation, actuellement en cours, j'ai repris quelques passages du compte rendu que mon collaborateur m'a remis, en décembre 1999, après avoir inspecté plusieurs sites du sud de la Tunisie.

Du 12 au 19 décembre 1999, Mario Guglielmo de la société MEMAR-MONTEASSEgni S.r.l. s'est rendu en Tunisie pour l'activité de formation : des travaux pratiques ont été effectués sur le terrain afin de vérifier, de contrôler et/ou de localiser une partie des sites du "Projet de Gestion du Patrimoine Culturel de la Tunisie" qui avaient été déclarés *disparu* ou *non identifié* au cours de la précédente campagne catalographique.

Les sites dont il est question sont au nombre de sept, tous positionnés dans les *gouvernorats* du Sud de la Tunisie :

<i>Nom du site</i>	<i>Gouvernorat</i>
Henchir Oued el Firane	Gafsa
Oued El Hadj	Kébili
Henchir el Hasnain	Kébili
Henchir Guermad	Gabès
Mareth	Gabès
Ksar Demeur	Medenine
Henchir Majeni	Medenine

Le 13 décembre, c'est-à-dire le lendemain de son arrivée à Tunis, Mario Guglielmo se rend à 6h30 à l'INP où l'attendent les deux employés du *Bureau Inventaire*, Naceur Soltani et Ali Mansouri, ainsi que le chauffeur chargé de les accompagner.

Avant de prendre la direction du chef-lieu du Gouvernorat de Gafsa, où ils arrivent aux alentours de 16 heures, ils vérifient attentivement tout le matériel nécessaire

(cartographique, topographique, bibliographique) et examinent en détail l'itinéraire de la mission qu'ils vont conduire.

Après avoir cherché un hôtel pour la nuit et après avoir dîné – il ne faut pas oublier que nous sommes en période de *Ramadam* et que, par conséquent, il est interdit de manger pendant la journée, seulement à partir de 17h20, c'est-à-dire à la tombée de la nuit, il est possible de manger – et après une rapide douche, ils font le programme pour le jour suivant.

Mario Guglielmo en profite pour vérifier et introduire la préparation de ses deux collègues de travail, en les soumettant à un petit test de formation consistant à réaliser des croquis et des prises de vue. Il s'arrête, en particulier, sur la représentation graphique des sites tout en exécutant des croquis qui, n'ayant nullement la prétention d'être un instrument de mesure (puisque'il n'est pas prévu pour le relevé l'utilisation d'instrument topographique classique), sont quand même en mesure de "restituer" les rapports morphologiques, dimensionnels et de distance avec un soin extrême et avec efficacité.



Le 14 décembre, à 6h30, le groupe quitte Gafsa et se dirige vers la région minière de Mourales (connue pour l'extraction du magnésium), à proximité de la frontière avec l'Algérie.

Le premier site à chercher est celui de **Henchir Oued el Firane**, ayant comme numéro d'identification A00241.

Arrivés dans ce petit village, le groupe décide d'aller à la *délégation municipale* pour demander des informations sur la localisation du site. Finalement, après de longues consultations, ils obtiennent quelques indications jugées satisfaisantes : le site pourrait se trouver vers la frontière algérienne.

Les trois chercheurs progressent, donc, vers la région minière, en direction du nord-ouest, jusqu'à une petite caserne de l'armée où ils sont cordialement accueillis. Là, après avoir exhibé la lettre de présentation de l'INP, concernant la mission, ainsi que leur pièce d'identité, ils demandent des éclaircissements au sujet du site : on leur montre une carte, rédigée manuellement, à l'échelle 1: 25.000, relative à la zone de frontière de cette région.

Sur cette carte, ils retrouvent le toponyme de la localité qui est situé justement sur la ligne frontière entre les deux pays.

Les militaires autorisent nos chercheurs à procéder vers le dernier avant-poste tunisien de la frontière, à quelques kilomètres de piste plus au nord. Il rencontre à cet endroit un militaire qui les accueille chaleureusement et qui demande l'autorisation à ses supérieurs pour les accompagner jusqu'au site, puisqu'ils ne peuvent pas s'aventurer tout seul s'agissant d'une zone frontière.

Une fois obtenu le champ libre, escortés et guidés par deux soldats, ils prennent la même piste que pour aller à Mourales, jusqu'aux pentes d'un *jebel* qu'ils décident d'escalader.

Ils ont marché pendant trois heures environ jusqu'à une borne de frontière, placée sur une sorte d'arête, là les militaires leur ont donné l'ordre de s'arrêter : la frontière est infranchissable et il n'y a aucune trace du site.

A ce stade-là, Mario, Naceur et Ali essaient, au moins, de trouver quelques indices de cette position surélevée. Finalement, en direction du nord-ouest, ils parviennent à apercevoir les restes d'un *pressoir* : c'est la preuve qu'ils cherchaient.

Le Décret du 16 nov 1928 concernant le site parle de : «*Le mausolée dit «Tour romaine, la crypte chrétienne et les pressoirs voisins, situés à l'enchrir oued Firane»*. Il n'y plus aucun doute, ils ont trouvé le site. Mais comme il est impossible de franchir la frontière, ils ne pourront prendre malheureusement aucune photo. L'amertume est grande : le site est là, seulement à deux cents/trois cents mètres, mais inaccessible. Pourtant, ils sont contents de l'avoir repéré, même s'il se situe sur le territoire algérien. Il ne leur reste plus qu'à repartir sans toutefois oublier d'enregistrer leur position avec le GPS.

De Mourales, en début d'après-midi, le groupe se déplace en direction du sud-est pour rejoindre la ville de Kébili, chef-lieu de ce *gouvernorat*, où ils restent pour la nuit. En soirée, ils font le point de la situation tout en préparant la travail de la journée suivante.



Le 15 décembre, en utilisant uniquement la cartographie historique, à l'échelle 1:200.000, le groupe se remet en marche avec comme objectif la recherche des deux sites de la région : **Henchir El Hasnain** – Site A00245 - et **Oued El Hadj** – Site A00233.

Evidemment, ils aimeraient avoir de plus amples informations sur ces sites, c'est pourquoi ils s'adressent à la *Garde Nationale* de Kébili qui les dirige vers une piste qu'ils doivent prendre à la hauteur du petit centre habité de Bazma, à quelques kilomètres plus au sud en direction de Douz.

Arrivés à ce stade-là, ils tournent à gauche (direction est) et parcourent trente kilomètres sans aucune trace des monuments cherchés.

Ils s'arrêtent pour consulter la carte et se rendre compte de leur position : ils auraient dû tomber sur une région géographique appelée Bir Agareb, et certainement pas se retrouver dans une zone pratiquement déserte.

Ils décident alors de parcourir encore quelques kilomètres, si bien qu'au bout de quelques minutes ils aperçoivent de modestes constructions rurales : la seule trace de vie humaine est représentée par un habitant des lieux d'un certain âge. Naceur et Ali lui posent des questions pour essayer d'avoir des informations utiles.

L'homme prétend connaître la localisation des deux sites archéologiques mais veut en échange dix dinars. Après une brève discussion, Mario, qui est très enthousiaste à l'idée de cette précieuse collaboration, accepte volontiers de les lui donner.

En effet, à l'est, après environ six/sept kilomètres, à proximité d'un château fort datant de l'époque coloniale française (à l'abandon), au bord de la piste, à droite (direction du sud), ils trouvent leur premier site : **Henchir El Hasnain**.

Ils vérifient qu'il s'agit bien du monument en question d'après le décret du 22 mars 1899 «*Enceinte rectangulaire*» : ils ne se sont pas trompés, les ruines et les substructions appartiennent effectivement à un *castellum* de forme rectangulaire. Ils procèdent, donc, à la restitution graphique et photographique du site selon les modalités déjà adoptées lors de la campagne tunisienne précédente.

Dès que ces opérations sont terminées, ils se dirigent vers l'autre site **Oued El Hadj**, en se servant toujours des précieuses indications de leur informateur local. Après avoir parcouru quatre kilomètres de piste, toujours en direction est, les voilà en présence d'autres émergences de structure. En effet, à neuf cents mètres de la piste, en direction du sud, les restes d'une construction romaine quadrangulaire émergent ainsi qu'un *puits* : ce sont les monuments cités dans le décret du 22 mars 1899 «*poste romain*» et «*puits antiques*».

Le site a été localisé et, par conséquent, ils procèdent aux opérations catalographiques de manière exhaustive.

Le très bon état de conservation du *puits*, réalisé en *opus mixtum*, ne laisse nullement indifférent nos chercheurs qui demeurent muets de saisissement.

Dès que les opérations de relevé sont complétées, ils abandonnent le site et parcourent à nouveau le site et la piste dans le sens inverse afin de regagner la route pour Kébili.

En début d'après-midi, ils sont déjà en direction de Gabès sur la route P16.

Mario tient absolument, avant que la nuit tombe, à trouver aussi le site de **Henchir Guermad** – classé comme A00249 – et, qui devrait se trouver, pas très loin de la ville El Hamma, dans le Gouvernorat de Gabès.

Désormais, c'est devenu la marche à suivre pour obtenir des renseignements, nos chercheurs s'adressent à la *Garde Nationale* de ce petit village.

Les agents, à nouveau, se montrent plus que disponibles, ils les guident jusqu'à l'embranchement d'une énième piste, tout en leur disant qu'il ne sera pas facile de repérer le site puisqu'ils ne sont pas du coin (ils savent simplement qu'il existe un endroit qui correspond, d'une certaine manière, au toponyme en question).

Ils continuent en direction du sud-ouest, par rapport à El Hamma et, après avoir parcouru environ vingt kilomètres, ils atteignent ce qui devrait être la région géographique du site de **Henchir Guermad** mais, cependant, sans trouver ce qui les intéresse.

Devant eux se présente un paysage pratiquement désertique : pourtant, ils décident de continuer encore un peu. Après cinq minutes de voyage, la piste bifurque et il faut se décider pour savoir quelle direction prendre. Alors, ils jettent un coup d'œil au décret du 22 mars 1899 relatif au site qui parle d'un «*Mur de défense, Enceinte rectangulaire*» et raisonnent de cette manière : s'agissant d'un *Mur de défense*, sûrement ceux qui l'ont construit auront choisi une zone adéquate pour contrôler aisément le territoire environnant. Donc, ils regardent autour d'eux et remarquent de petites collines à gauche de la piste, en direction du sud-ouest (l'autre en direction du nord-ouest et la région environnante sont en grande partie plates). Ils se dirigent donc vers ces collines et au bout de quelques minutes ils remarquent des structures en pierre.

Ils se dirigent donc à pied et, après avoir parcouru environ deux cents mètres, ils arrivent sur le sommet de la petite colline : il s'agit exactement de leur site. **Henchir Guermad** a été retrouvé.

Il n'y a plus que des ruines, toutefois la structure est identifiable : il s'agit, en effet, d'une construction quadrangulaire où quelques pierres carrées se distinguent, même si elles sont plutôt en mauvais état. Ils effectuent les opérations habituelles de mise en fiche et retournent en fin de soirée à Gabès pour se reposer.

Evidemment, après le dîner, ils parlent longuement de cette journée et préparent celle du lendemain.



Le 16 décembre, ils partent de Gabès et se dirigent en direction du sud pour rejoindre le site de Mareth – classé comme A00254.

Ils décident de se renseigner auprès du siège de la délégation municipale pour en savoir plus sur ce monument signalé dans le décret du 22 mars 1899 comme étant des «*Citernes*». Un employé les envoie auprès du siège de la *Maison de la Culture* locale où, semble-t-il, il y a une personne qui aurait participé jadis à des fouilles archéologiques. En effet, cette personne existe bien et connaît le site de Mareth, si bien qu'il leur procure les informations nécessaires.

A environ deux kilomètres de Mareth, après avoir pris une piste en direction du nord-ouest, ils arrivent au site qui est situé à deux cents mètres à l'ouest du bord de la piste.

Le témoignage de ce monsieur est vraiment très utile : tout seul ils n'auraient pas pu repérer le site puisque les citernes sont complètement ensevelies par la terre de rapport, dus aux travaux du propriétaire du champ. Le seul indice valable pour la localisation est constitué par une pierre carrée faisant surface, il s'agit certainement de la couverture d'une des citernes. Par conséquent, le site, bien qu'il soit illisible, leur offre des éléments suffisants pour effectuer son identification.

A la fin de la reconnaissance, ils se dirigent encore plus vers le sud et rejoignent, en fin de matinée, la ville de Medenine, siège de ce gouvernorat où ils essaient d'en savoir plus sur les deux sites restants : **Ksar Demeur** – A00262 – et **Henchir El Mejeni** – A00266.

Cette fois-ci, pourtant, ils ont vraiment peu d'informations, d'autant plus que le Gouvernorat de Medenine était jadis très étendu et avait beaucoup d'homonymies toponomastiques (de nos jours, la partie méridionale de la région appartient au Gouvernorat de Tataouine).

Ils décident ainsi d'aller vers Tataouine où ils arrivent en début d'après-midi. Le siège local de la *Garde Nationale* est vraiment une mine d'or : il y a effectivement quelqu'un qui connaît bien les toponymes des localités en question. C'est un ancien agent qui dirige nos chercheurs vers la région montueuse de Dahar au nord-ouest de Tataouine.

La route est, heureusement, goudronnée. Par conséquent, ils arrivent sans trop de difficulté dans le petit village de Beni Keddache. De là – en suivant les conseils de l'agent – ils se renseignent auprès de la population locale.

Ils ont la chance de s'adresser à un vieux monsieur, qu'ils ont croisé à l'entrée du village, à qui ils demandent s'il a déjà entendu parler du site de **Ksar Demeur**. Eh bien, l'homme habite à cent mètres d'un lieu qui porte ce nom.

Le lieu est à environ deux kilomètres du centre de Beni Keddache et il est facilement accessible par une piste qui grimpe en direction du nord.

Ils se trouvent en présence d'un ksar de l'époque médiévale islamique plutôt que d'un «*Château-forj*» (décret 22 mars 1899). Ils essaient de chercher des indices et trouvent, surtout à l'extérieur du ksar, beaucoup de céramiques de l'époque romaine en mauvais état : c'est déjà un début.

L'ensemble des édifices qui composent le ksar est situé sur une sorte de petite colline et est entouré de petites grottes naturelles, probablement à l'origine de phénomènes karstiques. Ils essaient de l'inspecter et, au moment où ils étaient sur le point de perdre tout espoir, ils découvrent ce qui ressemble à une *builerie* d'époque romaine en parfait état de conservation. La région géographique où se trouve le site est pleine d'oliveraies, donc tout est juste.

De plus, à l'intérieur du ksar, nos chercheurs réussissent à apercevoir quelques traces de substructions très vieilles, il s'agit certainement des fondations du *Château-forj* en question.

Leur raisonnement les amène aux conclusions suivantes : le site correspond à celui qu'ils recherchaient, même s'il n'est pas très reconnaissable puisqu'il a été transformé successivement par les arabes; il est sur une hauteur qui domine le territoire environnant; le terrain est riche en terre cuite; tout cela fait supposer qu'il s'agit effectivement d'une *builerie*.

Ils entament, ainsi, les procédures de catalogage et, en fin d'après-midi, ils reprennent la route qui de Beni Keddache conduit à Medenine.

Il ne leur reste plus qu'à localiser le deuxième et dernier site du Gouvernorat de Medenine : **Henchir El Mejeni** qui, selon les informations recueillies à Tataouine devrait se trouver au pied des monts de Dahar.

Toutefois, la nuit approchant, nos chercheurs décident de remettre au lendemain leur recherche. Ils arrivent, donc, à Medenine où ils vont rester pour la nuit et, avant de se coucher, ils font le point de la situation.



Le 17 décembre, ils empruntent la route pour Beni Keddache et à la hauteur d'une petite agglomération au pied du Dahar, à environ vingt kilomètres du chef-lieu, ils demandent des informations sur **Henchir El Mejeni**.

Un berger du coin leur suggère de parcourir une piste en direction du nord, étant convaincu de la présence de vestiges archéologiques romains. A environ six kilomètres, ils s'arrêtent à nouveau pour demander des informations supplémentaires à un autre berger : ils sont tout près désormais; il suffit de tourner à gauche pour prendre une autre piste et la parcourir pendant un kilomètre.

Ils descendent de la Jeep pour inspecter la zone mais il n'y a aucune trace du site. Alors étant donné l'étendue du territoire qui se présente devant eux, ils décident de continuer à pied chacun de leur côté tout en se rappelant qu'ils sont à la recherche d'une «*citerne rectangulaire*» (décret du 22 mars 1899).

Après environ dix minutes, un des chercheurs, Naceur revient en arrière pour annoncer, tout excité, aux autres la découverte de pas une mais de trois citernes dont deux sont encore utilisées par un paysan.

Cette fois-ci aussi le site a donc été localisé : il devait s'agir d'une installation assez vaste, puisqu'il y a des vestiges d'une *huilerie* et d'autres structures pas très bien identifiables. Ainsi, ils rédigent les opérations habituelles de catalogage et repartent pour Tunis où ils arrivent, exténués mais satisfaits, à 22 heures.

Le 18 décembre à Tunis, ils font le compte rendu du voyage et mettent au point la remise du matériel.

